

Prise de position de la section 7

Notre discipline a été spécialement bouleversée ces dernières années et aspire à une situation calme pour développer ses recherches dans un contexte où les différents acteurs locaux et nationaux coopèreraient au même objectif. Nous avons échangé avec Pierre Guillon sur le projet d'institut ST2I, pris connaissance du rapport Cousineau, et nous affirmons ici notre attachement à certains principes dans le cadre de la genèse d'instituts nationaux.

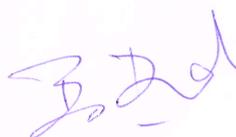
Même dans une projection plus ou moins lointaine où les universités auraient acquis une autonomie scientifique et organisationnelle, un institut national dans notre discipline nous semble avoir un rôle clé à jouer, en particulier pour l'animation de la recherche (*cf.* le succès des GDR) et pour coordonner les plateformes et autres grands projets.

Nous nous réjouissons du consensus qui semble émerger autour d'une structuration de type UMR. Une telle structure pourrait abriter différents types d'équipes, articulées suivant les particularités locales et financées selon des modes différents. C'est ce contexte qui nous paraît le plus adapté à la maturation des thèmes, aux interactions socio-économiques, et à l'émergence de l'excellence.

Le futur institut devrait être défini verticalement, dans une continuité qui va des aspects théoriques aux applications. Les frontières de cet institut doivent à notre sens être poreuses et souples, le corps de la discipline devant être évolutif. La porosité est importante pour permettre la diffusion vers les autres disciplines (notamment le vivant, les SHS, les mathématiques), et pour enrichir la discipline en retour. La souplesse est indispensable à l'évolution rapide de nos enjeux, et permet aussi un institut réactif. Enfin, il faudra montrer une ouverture à des évolutions en conséquence de futures ruptures technologiques.

Nous sommes très attachés aux valeurs de liberté scientifique et à la possibilité de prise de risque dans l'exercice de notre métier, valeurs portées par le CNRS. Si un institut unique devait être un jour créé, il faudrait auparavant mener une réflexion approfondie sur la meilleure façon de l'organiser, et s'intéresser de près aux conséquences sur le métier de chercheur et sur celui du personnel d'accompagnement. Nous demandons fermement à participer à cette réflexion.

Position adoptée à l'unanimité des membres, le 25 novembre 2008.



Bruno DURAND
Président de la Section 7
Comité National de la Recherche Scientifique